

Poste pour un emploi d'enseignant-e d'associé-e :	☒ Maître.sse de Conférences	☐ Professeur.e des Universités
Section CNU :	16 (Psychologie)	
Affectation et localisation du poste :	Université Clermont Auvergne – UFR PSSSE	
Poste à pourvoir :	01/09/2024	
Durée du contrat :	3 ans	
Quotité de travail :	à mi-temps (50%) soit 96 HTD	
Modalités de recrutement :	décret n°85-733 du 17 juillet 1985 – version consolidée au 02 février 2010	

MISSIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :

L'Unité de Formation et de Recherche de Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation (UFR PSSSE) à Clermont-Ferrand forme des étudiant.e.s de niveau Licence, master et doctorat. Il s'agira, pour le.la futur.e maître.sse de conférences associé.e d'assurer des enseignements et de l'accompagnement à différents niveaux du cursus mais principalement en 3^{ème} année de licence et en master (1^{ère} et 2^{ème} années) principalement dans le domaine de la psychologie sociale, de l'insertion et de la formation.

ACTIVITES ESSENTIELLES :

- Assurer des enseignements de psychologie appliquée en Licence et en Master en montrant spécifiquement les applications concrètes et les domaines d'application des théories de la psychologie.
- Accompagner les stages des étudiant.e.s de master 2, parcours PSIFORI (Psychologie, Ingénierie de la Formation, Orientation et Insertion), participer aux journées collectives de suivi, aux soutenances, et visiter les lieux de stages.
- Assumer des charges administratives et pédagogiques liées notamment à l'accompagnement des stages de licence et de master.
- Evaluer des projets de stage, des rapports de stages et des projets professionnels.
- Participer à des réunions pédagogiques et à des jurys.
- Développer les relations avec les entreprises (recherche de taxe d'apprentissage, de lieux de stage, ...).
- Participer au développement de la formation continue au sein de l'UFR.

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

- Avoir une bonne connaissance du bassin socioéconomique et des lieux de stages potentiels du Puy de Dôme dans le secteur de la formation, de l'orientation, de l'insertion sociale et professionnelle.
- Connaître les spécificités du métier de psychologue, particulièrement dans le domaine de l'insertion et de la formation.
- Posséder une bonne maîtrise de méthodes et d'outils relevant des techniques de la psychologie (questionnaire, entretien, ...).
- Avoir une bonne connaissance des méthodologies de la recherche en psychologie.

Compétences opérationnelles :

- Être capable d'enseigner la psychologie et les applications de la psychologie.
- Savoir accompagner, guider, conseiller, les étudiant.e.s dans leur recherche de stages.
- Savoir accompagner, guider, conseiller, les étudiant.e.s dans la réalisation de leurs missions sur le lieu de stage.
- Savoir préparer les étudiant.e.s à leur insertion professionnelle.
- Avoir un réseau professionnel important.

Compétences comportementales :

- Avoir une réelle disponibilité.
- Être capable de collaborer avec l'équipe pédagogique et administrative de l'UFR.

PREREQUIS / FORMATION souhaitée :

- Être titulaire du titre de psychologue.
- Avoir une expérience professionnelle confirmée (3 ans minimum) dans le secteur de la formation, de l'orientation, de l'insertion sociale et professionnelle.

SPECIFICITES /CONTRAINTES DU POSTE :

L'enseignant.e associé.e doit justifier d'une activité professionnelle principale depuis au moins 3 ans autre que d'enseignement (« Exercice réel et confirmé ») et d'une expérience professionnelle en rapport direct avec la spécialité enseignée (psychologie, insertion, formation).

La cessation de l'activité principale entraîne de plein droit la cessation des fonctions d'associé au terme de l'année universitaire en cours.

Les agents publics postulant sur des fonctions d'associés à mi-temps doivent obtenir une autorisation de l'autorité hiérarchique dont ils dépendent.

Les agents publics exerçant dans un établissement d'enseignement ou de recherche, ne peuvent être nommés enseignants(es) associés(es) à mi-temps.

RÉMUNÉRATION :

- les Maître.sse.s de Conférences Associé.e.s à mi-temps sont rémunéré.e.s par référence à l'indice brut 253, 1750.86 € brut/mois sur la base d'un temps plein.
- les Professeur.e.s des Universités Associé.e.s à mi-temps sont rémunéré.e.s par référence à l'indice brut 453, 1925.46 € brut/mois sur la base d'un temps plein.

POUR POSTULER :

Veuillez faire parvenir, **jusqu'au 23 juin 2024 inclus**, votre dossier de candidature composé de :

- CV, lettre de motivation en français et copie du diplôme le plus élevé ;
- dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'UCA (<https://www.uca.fr/universite/travailler-a-luca/personnels-enseignants/recrutements-des-enseignants-associes>), accompagné des pièces demandées ; à l'attention de M. le Président de l'Université Clermont Auvergne – Direction des Ressources Humaines par courriel à cette adresse : recrutement-enseignant.drh@uca.fr